



AFGSU 1

Objectifs : Être capable de prendre en charge, seul ou en équipe, une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel. Savoir appliquer des mesures et utiliser des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires. Maîtriser les gestes techniques des soins d'urgence (défibrillateur Semi-automatique, réanimation cardio-pulmonaire, pose d'un garrot, le chariot d'urgence, désobstruction des voies aériennes, brancardage, relevage etc)Être capable de s'inscrire dans une action collective en développant ses compétences individuelles pour optimiser la prise en charge médicale du patient.

Durée :
14 heures

Public & Pré-requis :

Tous personnels médicaux et paramédicaux relevant de la partie 4 du code de la santé public, étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme d'une profession santé médicale ou paramédicale
Aucun prérequis

Modalité pédagogiques :

Utilisation de techniques pédagogiques actives (démonstration à vitesse réelle, démonstration commentée justifiée, mise en situation, simulation, analyse de pratique, débriefing. Réajuster les connaissances scientifiques

Modalité de suivi :

Évaluation des acquis tout au long de la formation
Exercices pratiques en cours de formation
QCM en pré et post test.
Évaluation sur cas concret
Délivrance de l'attestation AFGSU 1

Profil formateur :

Notre Intervenant, Titulaire d'un Brevet de Marin-Pompier et d'un Diplôme Professionnel Paramédical, dispose d'une expérience en Service critique depuis plus de 20 ans. Il est également Formateur depuis 7 ans et intervient en Incendie, Secourisme SST et AFGSU

JOUR 1

- Cadre légal et réglementaire
- Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection adaptée
- Donner l'alerte, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Cas du sauveteur isolé
- Transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et les règles de protection face un risque infectieux
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquates
- Arrêter une hémorragie externe
- Pose d'un garrot en respectant les règles élémentaires d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardio-respiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) avec matériel(défibrillateur automatisé externe)



JOUR 2

- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence
- En l'absence de médecin proche, demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou appeler le numéro interne dédié, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC)
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico- sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice •
- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) •
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement •
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès